

LETTRE D'INFORMATION N°2

Projet éolien des communes
d'Ernes et Vendevre (14)

Novembre 2024



En lien avec les élus, notre société, VALOREM, étudie la possibilité d'installer des éoliennes sur votre territoire. Cette lettre présente l'avancement de ce projet. Des permanences d'information auront lieu les 15 et 16 novembre, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

VALOREM, UN PIONNIER DE L'ÉOLIEN EN FRANCE

Groupe français indépendant, VALOREM accompagne les collectivités dans la **valorisation de leurs ressources énergétiques renouvelables** depuis 1994. Aux côtés des territoires, ses 500 collaborateurs développent, construisent, exploitent et maintiennent des parcs **éoliens, solaires et hydroélectriques**. Le Groupe VALOREM célèbre cette année **30 ans d'expertise, d'engagement et d'aventure humaine**, au service de la transition énergétique.

En lien étroit avec les élus, VALOREM a lancé l'étude d'un projet éolien sur votre territoire en 2023.



LA CONCERTATION AU CŒUR DE LA MÉTHODOLOGIE DE VALOREM

VALOREM met un point d'honneur à engager en amont de ses projets **un dialogue territorial ainsi qu'une démarche de concertation**. L'objectif est de **préparer les décisions** à prendre tout au long du projet avec les personnes qui se sentent concernées et qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur territoire.

Des comités de pilotage pour échanger tout au long de l'avancement du projet

Dans le cadre du projet étudié sur vos communes, VALOREM a mis en place un **comité de pilotage** composé de **représentants du territoire** (élus, riverains du projet, propriétaires exploitants, etc.). Cette instance nous est utile dans la **compréhension des enjeux territoriaux**, afin de les intégrer dans les choix d'implantation.

Une première réunion s'est tenue le 16 septembre, en mairie d'Ernes, réunissant 16 participants.



Ordre du jour :

- Présentation du Groupe VALOREM et de sa méthode de développement
- Historique et contexte du projet
- Retours sur les premières études
- Présentation du planning prévisionnel

L'**intégralité du compte-rendu** est disponible sur le site internet du projet.

D'autres réunions auront lieu aux étapes clés de l'avancement du projet.

Le prochain comité de pilotage aura lieu fin 2024, sur le sujet de la définition de l'implantation finale

Participants :

Xavier LAMANDE, maire d'Ernes
Philippe GUY, adjoint à la mairie d'Ernes
Ludovic COCINELLI, conseiller municipal d'Ernes
Nicolas HODIN, propriétaire et exploitant
Sylvie SOREL, représentante de la mairie de Vendevre
Daniel HAGHEABERT, propriétaire et exploitant
Dominique VARIN, maire de Sassy
Aurèle TESSON, membre de la communauté de commune du Pays de Falaise
Claudine JOLY, propriétaire et exploitant
Gilles RENAULT, propriétaire et exploitant
Denis ROUMIER, Propriétaire et exploitant
Jacques ROUMIER, Propriétaire et exploitant
Lauretta EBOUE, ingénieur raccordement HTB VALOREM
Aymeric MASSON, chargé de développement territorial VALOREM
Nicolas DAVID, responsable VALOREM Nord
Mathis RODRIGUES, chef du projet d'Ernes et Vendevre pour VALOREM



parc-eolien-ernes-vendevre.fr

DES NOUVELLES DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET

Réalisée par des experts indépendants, cette étude analyse les **spécificités de votre territoire** au travers de différentes thématiques. En cette fin d'année, VALOREM disposera de tous les résultats de ces études et pourra définir les **caractéristiques du projet** (nombre, type et emplacement des éoliennes...), en concertation avec le comité de pilotage



L'étude environnementale se poursuit jusqu'en fin d'année, pour couvrir un cycle biologique complet. Les experts recensent les différentes espèces (oiseaux, chauves-souris, flore, petite faune), enregistrent leur occupation du site et analysent les impacts potentiels du futur parc éolien.



L'étude acoustique a consisté, en septembre dernier, en la pose de sonomètres au niveau des habitations riveraines de la zone d'étude. Les résultats sont en cours d'analyse. La contribution sonore des éoliennes sera ensuite simulée afin de s'assurer du respect de la réglementation.



L'étude paysagère a analysé les éléments structurant le paysage local (relief, hydrologie, voies de communication, patrimoine, projets et parcs éoliens, lignes électriques, châteaux d'eaux...). **Les points de vue identifiés pour réaliser des photomontages du projet seront présentés lors des permanences d'information de novembre prochain.**



Un mât de mesure, d'une hauteur de 119 m. a été installé sur site en juin 2024 afin de déterminer la vitesse moyenne et les directions du vent à hauteur de pale. Ces éléments nous guident pour choisir l'implantation des éoliennes et sélectionner les technologies les mieux adaptées au vent présent sur le site.



SUCCÈS DU FINANCEMENT CITOYEN



Cette campagne de financement participatif a débuté le 15 avril. Avec 111 participants, l'objectif fixé de 150 000 € a été atteint le 6 mai 2024. Nous remercions chaleureusement tous les participants qui ont contribué à la réussite de ce financement et sommes impatients de continuer à travailler ensemble pour un avenir durable et solidaire !

PERMANENCES D'INFORMATION LES 15 ET 16 NOVEMBRE 2024



Venez rencontrer les équipes VALOREM et le bureau d'étude paysager Enviroscop, vous informer et échanger sur le projet éolien en développement sur vos communes :

- le vendredi 15 novembre, de 9h30 à 12h30, en mairie de Vendeuve
- le samedi 16 novembre, de 9h à 12h, en mairie d'Ernes

Votre contact VALOREM

Mathis RODRIGUES, chef de projets

06 22 13 21 55

mathis.rodriques@valorem-energie.com

VALOREM 25 Rue Vanmarcke 80000 Amiens



VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR

Lettre d'information
Communes d'Ernes et Vendeuve
Directeur de la publication
et impressions : VALOREM
www.valorem-energie.com